

## LES HOSPITALIERS SONT PRESQUE DEUX FOIS PLUS NOMBREUX QUE LE RESTE DES ACTIFS À AVOIR DIFFÉRÉ OU RENONCÉ À UN PROJET D'ENFANT POUR DES MOTIFS PROFESSIONNELS.

À l'heure où la question de l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle représente un véritable défi pour les futurs et jeunes parents, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers publie une nouvelle enquête de son Observatoire MNH, réalisée par ODOXA<sup>1</sup> et dédiée à la parentalité des professionnels de santé. Au-delà des constats, l'enquête met en évidence plusieurs pistes de solutions pour les parents, comme pour leurs employeurs.

### LA PARENTALITÉ, UN ENJEU SPÉCIFIQUE POUR LES HOSPITALIERS, ET PARTICULIÈREMENT POUR LES HOSPITALIÈRES

La parentalité a un impact majeur sur l'activité professionnelle et la carrière de tous les actifs et encore plus particulièrement sur la carrière des professionnels de santé : **les soignants sont nombreux à reporter ou annuler un projet d'enfant à cause de leur vie professionnelle.** Les femmes sont particulièrement touchées par les difficultés à concilier emploi et parentalité. Les résultats de l'étude montrent par exemple que :

- **54%** des professionnels de santé ayant un projet parental ont déjà songé à **changer de métier** ou à quitter leur emploi actuel en raison de ce projet ;
- **35%** des professionnels de santé pensent **que leur profession n'est pas compatible avec le fait d'être parent** (45 % chez les médecins et 45 % chez les aides-soignants)
- **53%** des professionnelles de santé ont déjà ressenti des **pressions ou contraintes importantes** dans leur travail à **cause de leur situation de mère et de travailleuse.**

### LES EMPLOYEURS HOSPITALIERS EN AVANCE PAR RAPPORT A LA MOYENNE DES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ POUR LES AMÉNAGEMENTS DU TRAVAIL

Dans l'ensemble, on constate que les professionnels de santé sont globalement plus impactés par les problématiques que la plupart des Français. Cependant, le secteur hospitalier est en avance sur l'ensemble des aménagements qu'il peut offrir aux parents

---

<sup>1</sup>Enquête menée du 7 au 15 février 2024 auprès d'un échantillon de 2010 Français, représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus et du 1<sup>er</sup> au 26 février 2024 auprès d'un échantillon de 1432 professionnels de santé.

avant, pendant et après la période de grossesse. **À Calais**, l'hôpital met en avant le côté positif de la grossesse et œuvre pour que les femmes hospitalières n'aient plus la crainte de l'annoncer, la planification d'un rendez-vous dès l'annonce permet de mettre en place un accompagnement personnalisé intitulé *Baby Zen*. **À l'AP-HP**, un programme spécifique de formation des managers a été créé pour faire évoluer la connaissance des droits et des dispositifs d'aménagements.

Dans cette logique d'attractivité et de fidélisation des soignants, les employeurs du secteur hospitalier se mobilisent pour favoriser les aménagements et faciliter la parentalité. Les chiffres de l'étude illustrent parfaitement ce résultat :

- Seulement **26 %** des femmes Françaises ayant eu un ou plusieurs enfants ont bénéficié d'un aménagement du travail quand le chiffre monte à **55 % pour les professionnelles de santé** ;
- 59% des soignants ont pris un congé parental et/ou ont repris leur activité à temps partiel ;
- 25% des professionnels de santé bénéficient d'une place en crèches hospitalières pour leurs enfants, très majoritairement adaptées à leurs contraintes professionnelles, notamment horaires.

### **IL EST NECESSAIRE D'ALLER PLUS LOIN POUR FAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE UN LEVIER D'ATTRACTIVITE ET DE FIDELISATION DES METIERS HOSPITALIERS**

**80 %**, des salariés du secteur hospitalier sont des femmes. Alors que la parentalité continue de constituer un facteur d'inégalités pour les femmes, la MNH a souhaité se mobiliser sur ce sujet.

*« Les longues journées de travail, les gardes de nuit, les horaires irréguliers, les changements de planning peuvent rendre difficile la conciliation entre vie professionnelle et vie privée des professionnels de santé, particulièrement s'agissant des hospitalières. Au regard de sa connaissance des hospitaliers et des remontées de terrain, la MNH a décidé de mettre en lumière cette thématique, à la fois pour la porter dans le débat public et pour proposer, en lien avec les DRH hospitaliers, des actions adaptées. Conjuguer accompagnement de la parentalité et exercice hospitalier est possible et même souhaitable pour renforcer l'attractivité des métiers et de l'hôpital, et pour fidéliser les professionnels de santé »* détaille **Jean-Bernard Castet**, Directeur général adjoint affaires publiques et santé de la MNH.

La MNH et son **Bureau d'Intelligence Collective (BIC)** ont été à l'origine d'une session de réflexion sur l'accompagnement de la grossesse des hospitalières. Elle a été suivie par 54 contributrices et contributeurs, tous issus du monde hospitalier. 90 %, des participants souhaitent améliorer l'accompagnement des futurs parents au sein de leur établissement. A ce titre, les travaux du BIC ont fait émerger 3 axes pour accompagner la grossesse des hospitalières :

- Informer et proposer un dispositif d'accompagnement personnalisé tout au long de la grossesse.

- Renforcer la prévention des risques professionnels à l'hôpital et améliorer la santé psychique pendant la période périnatale et postnatale.
- S'engager pour les conditions de travail et la carrière des hospitalières durant la maternité.

Être parent : est-ce différent quand on est un professionnel de santé ? Quels sont les besoins spécifiques des hospitaliers ? Est-il possible de faire de l'accompagnement de la grossesse et de la parentalité un levier concret d'attractivité et de fidélisation ?

Introduite par l'intervention de Stanislas Guerini, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, une table ronde « **Parentalité des professionnels de santé : quels enjeux d'attractivité et de fidélisation pour l'hôpital ?** » est organisée à l'initiative de la MNH en présence d'acteurs du secteur :

- **Floriane Rivière** (Directrice générale du CHRU de Tours) ;
- **Barbara Robert** (Vice-présidente de l'Association Française des Directeurs des Soins) ;
- **Guillaume Bailly** (Président de l'Intersyndicale Nationale des Internes) ;
- **Jean-Bernard Castet** (Directeur général adjoint affaires publiques & santé de la MNH) ;
- **Gaël Sliman** (Président d'ODOXA).

Cet évènement sera la première étape d'un tour de France organisé dans le cadre des **Rencontres MNH** qui aura pour objectif de recenser des bonnes pratiques et proposer des solutions à destination des pouvoirs publics et des décideurs hospitaliers.

▶ **POUR ACCÉDER À L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉTUDE, VEUILLEZ UTILISER CE LIEN**

**A PROPOS DE LA MNH / [www.mnh.fr](http://www.mnh.fr)**

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la mutuelle de référence du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers. La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées. En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, son groupe qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 1 million de bénéficiaires en santé et prévoyance.

#### **CONTACT**

**Hugo Pichot** – 07 89 28 96 99 / [h.pichot@agence-influences.fr](mailto:h.pichot@agence-influences.fr)

**Jérôme Aubé** – 06 29 82 76 55 / [presse@mnh.fr](mailto:presse@mnh.fr)